

pas dans le but de faire voir quel effet cela peut avoir eu sur la prospérité de l'un ou l'autre pays, mais simplement pour indiquer le changement de sentiments qui en est résulté. Quelques-uns pourraient appeler cela un pardon de la part du Canada ; c'était plutôt l'expression de l'amour que les Canadiens portent à la mère patrie et de la reconnaissance qu'ils éprouvent pour ce qu'a fait pour eux l'Angleterre, depuis que ce pays est devenu une de ses colonies. Dans tous les cas, il est inutile de chercher à analyser le sentiment qui nous a poussé à en agir ainsi, il y a une chose certaine : c'est qu'il est allé droit au cœur du peuple anglais, et y a produit le meilleur effet. Cette dernière réduction dans le taux du port des lettres va avoir le même résultat. Ces deux mesures vont amener des relations plus intimes, sous tous les rapports, entre le Canada et le reste de l'Empire, changement qui se manifeste déjà de chaque côté de l'Atlantique. Autrefois, le peuple anglais avait toujours été sous l'impression que les colonies étaient comme les fruits attachés à l'arbre, qui, aussitôt mûrs, se séparent du tronc qui leur a donné la vie. Une fois arrivées à l'âge de maturité, les colonies, croyaient-ils, devraient fatalement briser les liens pouvant les rattacher encore à la mère patrie et proclamer leur indépendance. Il fut même un temps constater qu'en Angleterre, l'esprit de colonies étaient une source de faiblesse et de dépenses pour l'Empire. Mais, Dieu merci, on ne songe plus en Angleterre à se débarasser des colonies. Il me fait plaisir de constater qu'en Angleterre l'esprit de colonisation et d'union de toutes les parties de l'Empire reprend un regain de vigueur, et nous avons un exemple de cela dans les derniers exploits des soldats de la mère patrie qui sont allés jusque dans l'intérieur de l'Afrique, planter le drapeau de l'Angleterre, et le faire flotter triomphalement sur les murs de la forteresse d'Omdurman. Il me fait aussi plaisir de constater un changement de sentiments de ce côté-ci de l'Atlantique. Il fut un temps où un grand nombre de nos compatriotes étaient en faveur de l'annexion aux Etats-Unis, mais on ne songe plus à pareille chose maintenant. Il fut un temps (et mes honorables amis de la gauche seront de mon avis) où l'on désirait l'union commerciale avec les Etats-Unis. Où trouveriez-vous un sentiment de cette nature aujourd'hui ? D'autres étaient aussi sous l'impression que l'heure était arrivée pour notre pays de briser les liens qui nous unissent à la mère patrie, que nous étions assez vieux, assez riches et assez forts pour proclamer notre indépendance. Dieu merci, ces idées d'annexion ou d'indépendance sont maintenant des choses des passé, et j'espère que nous n'en entendrons plus parler. Nous sommes fiers du Canada, et nous sommes fiers d'être Canadiens—c'est là un orgueil légitime—mais le cercle de nos sentiments et de nos aspirations tend chaque jour à s'agrandir. Nous

sommes encore plus fiers d'être les citoyens du plus vaste, du plus puissant et du plus libre des empires existant sous le soleil. C'est aussi parce que cette réduction de 25 pour cent sur les droits imposés sur les marchandises anglaises, et la mise en application du taux commun d'un penny pour le port des lettres ont eu pour effet d'aviver des sentiments de cette nature, que tous les Canadiens, sans distinction de partis, approuvent ces mesures.

Je m'aperçois que le temps que j'avais convenu de consacrer à ce discours est expiré ; je ne m'arrêterai donc pas à la discussion des autres questions mentionnées dans le discours du Trône. Il ne me reste plus, M. l'Orateur, qu'à vous demander pardon, ainsi qu'aux honorables membres de cette Chambre, de vous avoir retenu aussi longtemps, et je termine en proposant la motion habituelle pour l'adoption de l'adresse en réponse au discours du Trône.

M. MARTINEAU : M. l'Orateur, en acceptant l'invitation que l'on m'a faite, pour l'honneur de mon comté, d'appuyer la motion que l'honorable député de Prince-est (M. Bell) vient de présenter avec un talent et une éloquence qui lui font beaucoup d'honneur, j'ai compté sur l'indulgence et la bienveillance des honorables députés de cette Chambre, et je suis sûr qu'elles ne me seront pas refusées.

Représentant de la minorité, au point de vue du langage, je n'en apporte pas moins ici l'expression de sentiments et de convictions politiques qui sont ceux de la grande majorité de l'électorat de ce pays ; je n'en éprouve pas moins une bien légitime fierté d'être l'interprète d'une province où la loyauté à la Couronne anglaise se manifeste par des actes plus encore que par des paroles. Et si le plus humble des députés de cette Chambre est un Canadien-français, je ne puis pas oublier, que l'un des plus illustres, notre leader à tous, n'a pas une autre origine : ce qui n'empêche pas que son nom, dans toutes les provinces sans exception et dans toutes les langues, est le synonyme et l'emblème du ralliement et de la victoire. Il porte en lui les caractères distinctifs de sa race dont il est le légitime orgueil. Et il est la preuve vivante que si le Canada-français a des droits reconnus et respectés dans le pays, c'est qu'il a appris à en user dans l'intérêt public, avec modération, mais avec fermeté et talent pour le bon gouvernement de l'Etat.

Nous faisons notre part de travail, M. l'Orateur ; nous contribuons notre part d'énergie, de richesses et de bien-être, dans le domaine du commerce, de l'industrie, de l'agriculture et de l'intelligence ; mais aussi, j'aime à le reconnaître, personne ne nous marchande notre part de mérite. Je viens donc avec confiance, M. l'Orateur, au nom de la minorité de langue française, faire ces quelques remarques pour appuyer une adresse en réponse au discours du représentant officiel de notre Gracieuse Souveraine.